

224C1211
FR0000077570-OP016-A04

16 juillet 2024

Dépôt d'un projet d'offre publique d'achat visant les actions de la société.

MICROPOLE
(Euronext Growth Paris)

Complément à D&I 224C1037 du 26 juin 2024

1. Le 16 juillet 2024, le projet de note établi, conformément à l'article 231-19 du règlement général, par la société MICROPOLE en réponse au projet d'offre publique d'achat concurrente déposé, le 26 juin 2024, par Oddo BHF SCA, agissant pour le compte de la société par actions simplifiée Talan Holding¹, a été déposé.

Ce projet de note en réponse, qui contient notamment (i) le rapport établi par le cabinet Finexsi, représenté par Mme Adeline Burnand et M. Olivier Courau, mandaté en qualité d'expert indépendant, le 17 juin 2024, par le conseil d'administration de la société MICROPOLE (sur proposition d'un comité *ad hoc* comprenant une majorité de membres indépendants), en application des dispositions de l'article 261-1 I, 2° et 4°, et III du règlement général, pour se prononcer sur les conditions financières de l'offre publique d'achat concurrente, et (ii) l'avis motivé du conseil d'administration de la société MICROPOLE en date du 12 juillet 2024, en application des dispositions de l'article 231-19, 4° du règlement général, est diffusé en application des dispositions de l'article 231-26 du règlement général.

2. Il est rappelé que les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres MICROPOLE sont applicables.

¹ Société contrôlée par la société TowerBrook.